



### Avertissements

Dans cette publication, le concept d'emploi se réfère aux critères du Bureau international du travail (BIT). Sont comptabilisées dans l'emploi les personnes ayant travaillé au moins une heure rémunérée pendant une période donnée, mais également les personnes en emploi n'ayant pas travaillé pour certaines raisons (en particulier celles en situation de chômage partiel et celles en arrêt-maladie).

Cette première estimation « flash » de l'emploi salarié privé a été réalisée en mobilisant les données issues des déclarations sociales nominatives (DSN) de mars 2021. Elle pourra être révisée à l'occasion de la publication détaillée de l'emploi salarié (public et privé) sur le premier trimestre 2021, prévue le jeudi 10 juin 2021.

### Au premier trimestre 2021, l'emploi salarié privé se redresse : +0,3 % après -0,1 % au trimestre précédent

Entre fin décembre 2020 et fin mars 2021, l'emploi salarié du secteur privé croît de 0,3 %, soit 57 300 créations nettes d'emplois. Il augmente à nouveau après s'être replié sous l'effet de la crise sanitaire et des confinements : fortement au premier semestre 2020 (-3,2 %, soit -625 300) et très modérément au quatrième trimestre (-0,1 % soit -28 800 emplois). Il s'agit de la deuxième hausse trimestrielle depuis le début de la crise, après un rebond nettement plus fort à l'été 2020 (+1,7 % soit +333 900 emplois entre fin juin et fin septembre). Au total, l'emploi salarié privé demeure inférieur à son niveau d'avant-crise : à la fin du premier trimestre, il se situe 1,3 % sous son niveau de fin 2019 (soit -262 900 emplois), proche de son niveau de fin 2018.

### L'emploi intérimaire se stabilise au premier trimestre 2021 après trois trimestres de hausses consécutives, et demeure sous son niveau d'avant-crise

Au premier trimestre 2021, l'emploi intérimaire marque le pas (+0,1 % soit +700 emplois) après trois trimestres de hausses consécutives (+22,9 %, +22,8 % et +5,0 % aux deuxième, troisième et quatrième trimestres 2020, soit un total de +275 100 emplois). Ces hausses ne compensent cependant pas totalement la chute historique du premier trimestre 2020 (-40,3 % soit -317 000 emplois). L'emploi intérimaire demeure donc inférieur à son niveau d'avant-crise : en mars 2021, il se situe 5,2 % sous son niveau de fin 2019 (soit -41 200 emplois).

Hors intérim, l'emploi salarié privé augmente de 0,3 % au premier trimestre (+56 600 emplois). Pour mémoire, dans cette publication, les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur de l'intérim qui les rémunère (au sein du tertiaire marchand), quelle que soit l'activité de l'entreprise où ils effectuent leur mission (industrie, construction, tertiaire marchand ou non).

### Hors intérim, l'emploi salarié privé augmente dans tous les secteurs

L'emploi industriel (hors intérim) augmente pour la première fois depuis le début de la crise sanitaire : +0,2 % au premier trimestre 2021 (soit +4 900 emplois), après une baisse de 1,9 % sur l'ensemble de l'année 2020 (-57 700 emplois). L'emploi industriel demeure nettement inférieur à son niveau d'avant crise : -1,7 % entre décembre 2019 et mars 2021 (soit -52 800 emplois).

Dans le tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié privé augmente modérément : +0,2 % après -0,8 % le trimestre précédent (soit +27 000 après -86 500 emplois). Il demeure inférieur de 2,1 % à son niveau d'avant-crise (-248 600 emplois).

Dans la construction, l'emploi salarié privé (hors intérim) augmente de nouveau nettement au premier trimestre 2021 (+1,2 % après +0,7 %, soit +16 800 après +10 400 emplois). Il dépasse ainsi amplement son niveau d'avant-crise : +3,3 % par rapport à fin 2019 (+47 800 emplois).

Enfin, l'emploi salarié privé dans le tertiaire non marchand augmente de nouveau : +0,3 % au premier trimestre 2021 (soit +7 200) après +0,7 % au quatrième trimestre 2020 (soit +16 800). Il dépasse de 1,2 % (soit +30 900) son niveau de fin 2019.

## Évolution de l'emploi salarié privé : en milliers

données CVS en milliers en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution sur un an	Évolution depuis fin 2019	Niveau
	2020	2021	2021	2021	2021
	T4	T1	T1	T1	T1
Agriculture	8,1	0,6	2,6	1,0	308,5
Industrie	-13,3	4,9	-41,8	-52,8	3 064,9
Construction	10,4	16,8	51,2	47,8	1 481,5
Tertiaire marchand	-50,9	27,7	163,0	-289,8	12 112,0
intérim (*)	35,6	0,7	275,8	-41,2	746,2
hors intérim	-86,5	27,0	-112,7	-248,6	11 365,8
Tertiaire non marchand	16,8	7,2	43,1	30,9	2 522,9
<b>Ensemble privé</b>	<b>-28,8</b>	<b>57,3</b>	<b>218,3</b>	<b>-262,9</b>	<b>19 489,8</b>

(\*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Lecture : au premier trimestre 2021, les créations nettes d'emploi salarié privé dans le tertiaire marchand sont de 27 700 par rapport au trimestre précédent.

Champ : ensemble des salariés du privé ; France hors Mayotte.

Sources : Insee et Dares

## Évolution de l'emploi salarié privé : en pourcentage

données CVS en % en fin de trimestre

	Évolution sur 3 mois		Évolution sur un an	Évolution depuis fin 2019
	2020	2021	2021	2021
	T4	T1	T1	T1
Agriculture	2,7	0,2	0,9	0,3
Industrie	-0,4	0,2	-1,3	-1,7
Construction	0,7	1,2	3,6	3,3
Tertiaire marchand	-0,4	0,2	1,4	-2,3
intérim (*)	5,0	0,1	58,6	-5,2
hors intérim	-0,8	0,2	-1,0	-2,1
Tertiaire non marchand	0,7	0,3	1,7	1,2
<b>Ensemble privé</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,3</b>	<b>1,1</b>	<b>-1,3</b>

(\*) Les intérimaires sont comptabilisés dans le secteur tertiaire marchand quel que soit le secteur dans lequel ils effectuent leur mission.

Champ : ensemble des salariés du privé ; France hors Mayotte.

Sources : Insee et Dares

## Pour en savoir plus

L'estimation flash de l'emploi salarié, disponible moins de 45 jours après la fin du trimestre, couvre uniquement le champ privé. Dans l'industrie, la construction et le tertiaire marchand hors intérim, elle était fondée, avant le début de la crise sanitaire, sur des modèles d'étalonnages estimés par la Dares et l'Insee à partir des données de l'enquête trimestrielle Activité et conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo), et des données issues des enquêtes de conjoncture de l'Insee auprès des chefs d'entreprises. Le recours à la modélisation permettait d'extrapoler à l'ensemble des entreprises les résultats de l'enquête trimestrielle Acemo qui ne couvre que celles d'au moins 10 salariés. Depuis le début de la crise sanitaire, les étalonnages ne sont plus mobilisés qu'à partir des enquêtes de conjoncture et les estimations flash sont principalement réalisées en mobilisant de manière anticipée les données issues de la déclaration sociale nominative. Enfin, l'estimation flash de l'emploi intérimaire est réalisée par la Dares à partir des déclarations sociales nominatives des entreprises de travail temporaire, ce qui était déjà le cas avant la crise sanitaire. La Dares met à dispositions des séries d'emploi intérimaire à fréquence mensuelle (<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/donnees/lemploi-interimaire>).

Prochaines publications : estimation détaillée du premier trimestre 2021 le 10 juin 2021 à 7h30 et estimation flash du deuxième trimestre 2021 le 6 août 2021 à 8h45.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)